



Communiqué de Presse

Paris, le 16 mai 2024

L'IA générative et son impact sur les métiers du doublage en France : d'après une étude du Groupe Audiens, la filière compte 12 500 emplois dans 110 entreprises en 2023, des emplois potentiellement menacés.

L'association professionnelle **LES VOIX** et le **Syndicat Français des Artistes interprètes CGT** se sont appuyés sur le **DATALAB d'Audiens** afin de recenser les emplois dans les métiers du doublage sur la période 2018/2023.

Pour rappel, **Audiens** est un groupe de protection sociale paritaire et à but non lucratif, expert des métiers de la création et de l'information.

Si le développement de l'intelligence artificielle (IA) présente des potentialités, notamment dans le domaine des soins, de la santé, de la sécurité et de la lutte contre la fraude, il est aussi susceptible de générer rapidement des bouleversements majeurs sur l'emploi, particulièrement dans les industries culturelles et créatives.

Les outils de doublage en cours de développement par des systèmes d'intelligence artificielle permettraient de réaliser des doublages n'importe où, dès lors que l'enregistrement en studio des doublages de films, séries, jeux vidéo et dessins animés par des comédiens ne serait plus nécessaire. Cette délocalisation et cette automatisation pourrait engendrer une perte d'activité rapide et massive au sein de cette industrie française.

L'étude du **DATALAB d'Audiens** détaille les effectifs et la masse salariale de 110 entreprises françaises du doublage installées principalement en Île-de-France.

Certains métiers importants comme les adaptateurs (auteurs) et sous-titres sont des artistes-auteurs, et de fait des travailleurs non-salariés, ils ne figurent donc pas dans ces statistiques. Néanmoins, **1811** d'entre eux sont inscrits à la SACEM et perçoivent régulièrement des droits d'auteur pour des doublages et des sous-titrages (source SACEM mai 2024).

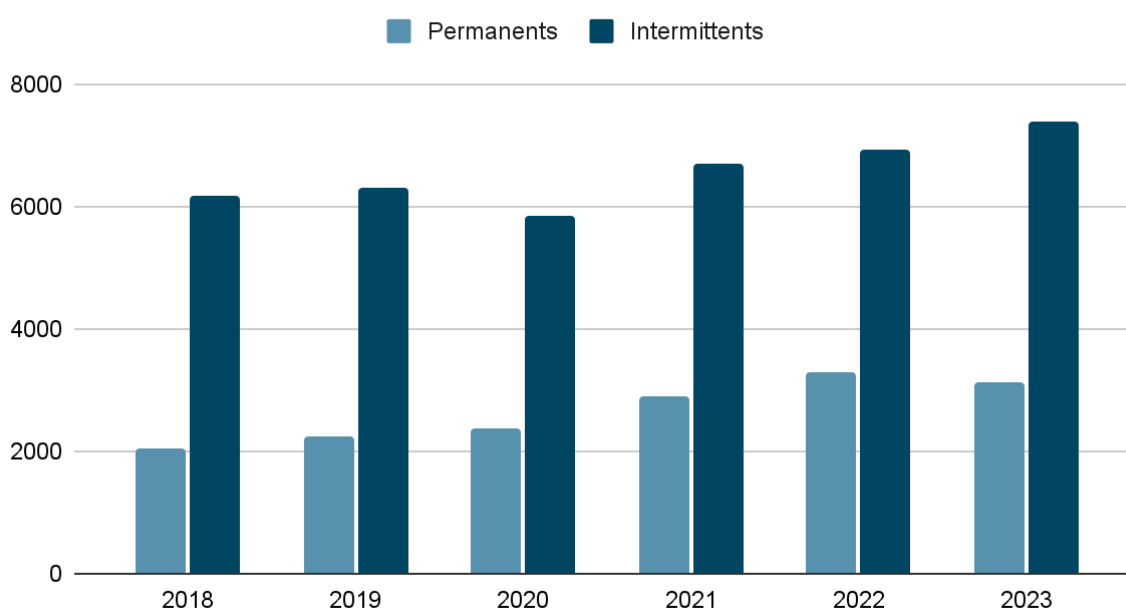
Cette étude compile de 2018 à 2023 :

- Le nombre de personnes déclarées en tant que permanents (CDI ou CDD) par métier.
- La masse salariale déclarée pour les permanents (CDI ou CDD) par métier.
- Le nombre de personnes déclarées en tant qu'intermittents (CDD d'usage) au cours de l'année par métier.
- La masse salariale déclarée pour les intermittents (CDD d'usage) au cours de l'année par métier.

Résumé de l'étude :

En 2023, cette industrie a employé 7 397 intermittents du spectacle et 3 116 permanents.

Emplois permanents et intermittents dans le doublage en France



En 2023, la masse salariale globale brute représentait plus de **210 millions d'euros**. La part des salaires et leurs cotisations dans les bilans publiés de certaines grosses PME du secteur est de 45% en moyenne. On estime le chiffre d'affaires (CA) du secteur pour l'année 2023, entre **650 et 700 millions d'euros**.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'étude [ici](#)

Contact Presse :

Audiens Caroline Rogard caroline.rogard@audiens.org

Les Voix Patrick Kuban / Stephan Kalb patrickkuban@lesvoix.fr / stephankalb@gmail.com

SFA-CGT Jimmy Shuman / Joachim Salinger j.shuman@sfa-cgt.fr / joachim.salinger@gmail.com